VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022

Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 se tiendront à 13 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, dans l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ciaprès. Prendre note qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, les assemblées se tiennent à huis clos, jusqu'à nouvel ordre.

Assemblées du Conseil de Ville
24 janvier
21 février
21 mars
25 avril
16 mai
13 juin
22 août
19 septembre
24 octobre
21 novembre
12 décembre

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 8 décembre 2021

Date de la demande : Le 3 décembre 2021

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.

Le calendrier des assemblées peut être consulté sur le site web de la Ville : montreal.ca

Fait à Montréal, le 8 décembre 2021

Le greffier de la Ville, Emmanuel Tani-Moore, avocat

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 8 décembre 2021

Date de la demande : Le 3 décembre 2021